

Un nouveau look pour Marenla



Bulletin
municipal

Depuis quelques temps, la commune de Marenla vit au rythme des engins de travaux publics et les maisonnettes tremblent des trépidations du rouleau compresseur qu'actionnent deux bras musclés de l'entreprise Lefrançois. Quand la pluie vient s'en mêler, le village fait grise mine mais le jeu en vaut la chandelle.

Le mal est bien moindre, si l'on pense à l'image finale. Dans quelques jours, notre village, aura sous l'impulsion du maire M. Eugène Secretin et de son équipe municipale, revêtu son bel habit de l'an 2000. Finis les bas-côtés boueux pour aller boire le café chez son voisin, la départementale sera désormais bordée de trottoirs macadamisés, réalisation de l'Entreprise Lefrançois de Clenleu.

Février 1994 .

Informations

29 Mars 1994.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Absent: M. Layunta A.
Séance ouverte à 20h35.

Auditeurs: 7.

Bulletin n° 32: Aucune observation.

Réunions depuis le 8-2-94: Il y en a eu 8 dont quelques-unes seront résumées par M. le Maire.

Communauté de Communes: Plusieurs réunions d'information ont eu lieu sur ce sujet. Après discussion et réponses aux questions posées, on vote à bulletins secrets.
Suppression du SIVOM et adhésion à une Communauté de Communes cantonale: pour: 8. contre: 2.

Nomination d'un cantonnier: Trois demandeurs d'emploi de Marenla ont demandé le poste de cantonnier (à mi-temps) occupé par un habitant de Brimeux (un an TUC, deux ans CES, deux ans cantonnier stagiaire).

Une question préalable doit être précisée: le cantonnier actuel doit-il être admis parmi les candidats?

A trois reprises, le Conseil vote à bulletins secrets: le résultat est trois fois le même: 5 oui, 5 non.

Dans ces conditions, aucune décision ne peut être prise. Le Conseil municipal sera réuni le Mardi 5 Avril uniquement pour résoudre ce problème.

La seule candidature pour un C.E.S. qui avait été déposée par un Marenlien a été retirée pendant la discussion.

Travaux: Trottoirs: Un Conseiller reproche au Maire d'avoir accepté la réfection complète de la Place de l'Isle (surface importante) qui n'avait pas été prévue dans le dossier initial. M. le Maire répond que d'autres additions de travaux ont été effectuées, ce qui a

augmenté le prix de revient total.

-La Commission des Chemins établira, avec un représentant de la D.D.E., une liste de travaux à effectuer dans la Commune, notamment sur les bas-côtés des habitations qui n'ont pas de trottoirs.

-Le Conseil est également favorable au dépôt d'un dossier de demande de borduration sur la Dle 113, à l'entrée ouest du village.

Val à Dents: M. le Maire rend compte des conclusions de l'étude des moyens possibles pour éviter les débordements du Chemin du Val à Dents (qui draine 200ha de terrains). La solution d'un barrage est déconseillée par la D.D.E.. Le creusement d'un bassin de rétention entraînerait des dépenses de l'ordre de 300000 à 400000 F, ce qui est disproportionné par rapport au peu d'ampleur des dégâts causés. Le problème reste donc en suspens...

SIVOM: Compte-rendu est donné de l'Assemblée générale du 17 Mars à Beaurainville.

Syndicat de la Canche: Compte-rendu de la réunion du 22 Mars à Etaples.

Questions diverses: -La proposition d'achat de deux bancs supplémentaires (pour la Place de l'Ancien Flot) n'est pas retenue par le Conseil.

-La rampe en ciment qui entoure le cimetière sera repeinte.

Compte administratif 1993: Il est approuvé à l'unanimité par les Conseillers.

Budget primitif 1994: (voir en annexe): Après discussion et précisions, il est adopté par 8 voix pour et 2 contre.

Remarques

- Le détail du coût des gros travaux effectués dans la Commune paraîtra dans le Bulletin dès que possible.
- Les ressources proprement dites de la Commune sont faibles. Le Budget est alimenté en grosse partie par le produit des quatre taxes (environ 170000 F) et par les diverses dotations et péréquations (environ 185000 F).
- Il est important de savoir que le taux des quatre taxes (Impôts locaux) n'a pas été changé par les Conseils municipaux depuis 1983.
- Pour 1994, le Conseil a décidé de les maintenir, compte-tenu de l'éventuelle fiscalisation pour la Communauté de Communes en 1995.
- Une précision par exemple pour la taxe d'habitation: elle résulte de la multiplication de la valeur de la base par le taux. Le taux est voté annuellement par le Conseil municipal (1983: 5,76%--1994: 5,76%). La base est déterminée chaque année par l'Administration des Finances, en fonction de l'inflation et des modifications apportées aux habitations. Votre taxe d'habitation peut donc augmenter même si le taux reste inchangé.
- Comparaison intéressante: Dans l'ordre décroissant des taux des quatre taxes des 23 Communes de notre Canton, Marenla figure au 23^e rang pour la taxe d'habitation, au 21^e pour le foncier bâti, au 18^e pour le foncier non bâti, et au 11^e pour la taxe professionnelle.

(Séance close à 1h.)

Informations

Notre doyenne, Mme Mathilde Flasque, nous a quittés le 27 Mars. Elle avait atteint 99 ans le 12 Janvier dernier. Elle est partie sans bruit au printemps de sa centième année...

- En 1993, 80 tonnes de papier ont été collectées par le SIVOM. Autant de tonnes à déduire de la masse d'ordures ménagères. Faites l'effort d'utiliser les containers à papier et à verre. C'est notre intérêt à tous.
- La classe de mer(36 élèves)partira en Normandie du 5 au 9 Avril grâce à la participation financière des Communes,des parents et des Coopératives scolaires.
- Ball-trap du Comité des Fêtes:Devant l'impossibilité de pouvoir l'organiser à Marenla(terrains impraticables),le Comité a dû se résoudre à utiliser le terrain spécialisé de Beaumerie. Il aura lieu le Dimanche 24 Avril toute la journée,avec stands divers,buvette,sandwichs...(voir programme dans la presse).

La réunion spéciale du Conseil municipal(pour le problème du cantonnier)s'est tenue comme prévu le Mardi 6 Avril.Les 11 Conseillers étaient présents.Le cantonnier en fonction(Delahaye Thierry)a été admis comme candidat par 6 voix contre 5.On a ensuite voté pour désigner le cantonnier.Résultats du vote:

1er tour:Delahaye T :4 voix--Briois D.: 3 voix.

Quiénot A.: 3 voix--Lambert J.Cl.:1 voix.

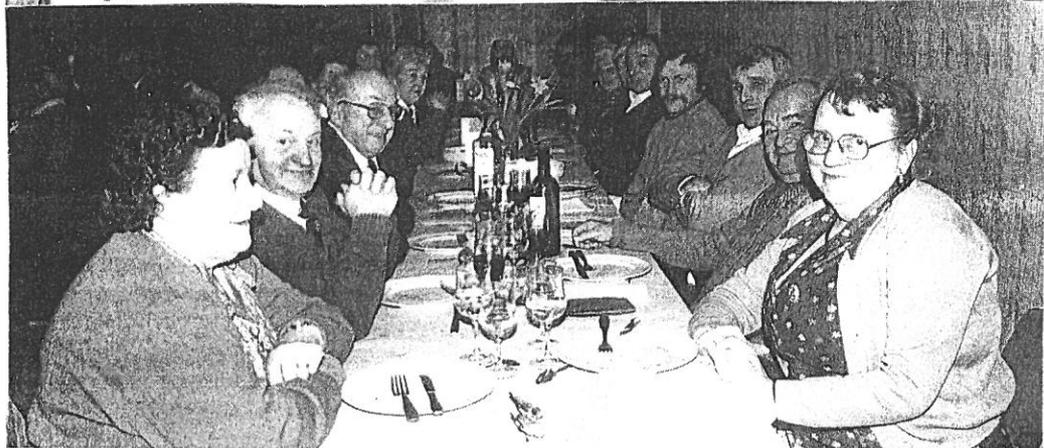
(majorité absolue non atteinte par aucun candidat)

2ème tour: Briois D.: 6 voix--Lambert J.Cl.: 2 voix.

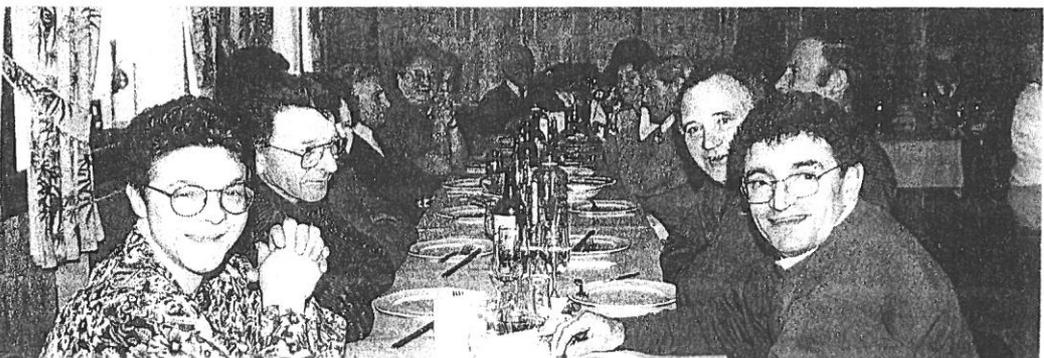
Quiénot A.: 2 voix--Delahaye T.: 1 voix.

C'est donc Briois D. qui sera cantonnier à partir du 1er Mai. A l'issue du vote,M.le Maire a remercié T.Delahaye de la bonne volonté dont il a fait preuve au cours de ses cinq années de travail dans la Commune.

(Rédigé et imprimé par E.Secretin).



6 Mars 1994.
Banquet des
Anciens Combattants.



Photos J. de M.

Budget Primitif

Année : 1994

Articles	Prévu BP93	dépense en 93	Mettre BP94	Recettes de fonctionnement.	
carburants	1500	606,40	1000	ordur. ménag.	37120
Combustible	5000	4269,59	5000	Vente bois	
Entre. Mén.	500	242,70	500	Location	1500
Fourn. Voirie	3000	2656,64	3000	Concessions	
Fourn. Scol.	5000	3928,12	5000	Autres Recouv.	
Fourn. Bur.	4000	3412,22	3000	Participations	692
Autres Fourn.	1000	0	1000	D. G. F.	178918 + 6007
Person. tit.	95000	88996,83	89000	Permis Chas.	484
Person. non tit.				droits Mutat.	14873
Centre Gestion	600	642,50	700	Contrib. directes	172857
Rém. divers.	4000	3646,10	4000	Taxe profess.	16325
Charges Soc.	13000	15736,59	17000	Compensation	14820
Impôts Fonc.	2500	1525	2500	Participation Etat	12440
timbre	100		100	Indemn. Maire-Adjoint	
Loyer	150	124,50	150	Total	456036
Bâtiments	20000	938,34	5000	les quatre taxes	
voirie	74205	62889,77	48100	T. habit.	613000 5,76 5,76 35309
Entr. Matér.	5000	4290,05	5000	T. F. P. B&H	376000 7,58 7,58 28501
Ord. ménag.	40960	38400	40960	T. F. P. N. B.	343000 26,37 26,37 90449
Petit matér.	4000	5272,27	5000	T. Prof.	33790 11,18 11,18 3778
E.D.F, eau	9000	8181,41	9000	Bases	Taux 93 Taux 94 Produit
Assurance	8000	347,14	8000	INVESTISSEMENT	
Aide Sociale	43980	40775,16	46179	Recettes	
Fonct. Collèg.	1100	852,07	1000	F.C.T.V.A.	18160
Cotis. munic.	312	312,00	400	T. L. E.	82
charg. intere.	30177	24739,96	34461	Prélèvement	8747
D. D. E.	1100	1012,60	1200	D. G. E.	59210
Piscine + SOPROGA	3300	2589,72	3000	Subvention Excédent	245684 119348
Prime. Sec.	4500	1660		total	451231
Subventions	200	7046	3600	Dépenses.	
Fêtes	15000	11565,40	15000	Remb! emprunt	14465
transport	5000	5798,15	6000	Trottoirs	417274
impressions	50	1234,90	500	Frais Etudes	19492
B.O. E.N.	400	375	400		
Téléphone	1500	1747,09	2000		
Maire. Adjoint	38000	39056,46	39500		
intérêts	3576	3575,80	41034		
frais d'ass.	5	-	5		
Prélèvement	113044	259837,90	8747	total	451231
total			456036		